

DIU Communication alternative et améliorée, au regard de l'évidence based practice

Objectifs

Aptitudes et compétences

Ce DU a pour objectif de former des professionnels dans le but qu'ils deviennent experts en CAA, c'est-à-dire capables de mener une démarche de CAA en s'appuyant sur les quatre piliers de l'Evidence Based Practice : données issues de la recherche scientifique, expertise clinique du praticien, contexte clinique, préférences et valeurs du patient.

Compétences visées :

- > Placer l'utilisateur au centre de la démarche de Communication Alternative et Améliorée (CAA)
- > Adapter les objectifs des interventions en CAA au contexte environnemental
- > Mettre en oeuvre une démarche clinique experte en CAA de l'évaluation à l'intervention
- > Évaluer les données issues de la recherche en CAA pour soutenir la pratique clinique

Public cible

- > Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité d'Orthophonie ou d'une autorisation d'exercer en France.
- > Autres profils logopèdes/logopédistes ou orthophonistes diplômés hors UE : sur décision du comité de sélection

Méthodes pédagogiques

Formation hybride :

- > En distanciel : classes synchrones, e-learning sur Moodle
- > En présentiel : exposés théoriques en cours magistraux et mise en pratique sous la forme de travaux dirigés, de groupe de travail & de débat et d'études de cas

Modalités pratiques

Durée :

- 157 heures réparties sur une année dont une semaine en présentiel à Brest :
- > Enseignement théorique en présentiel : 37 heures (du 01 au 05 février 2027)
- > Enseignement théorique en distanciel : 113 heures (les vendredis)
- > Examens : 7 heures

Dates :

- > Début de la formation : 02 octobre 2026
- > Fin de la formation : 09 juillet 2027

Localisation des cours :

Formation hybride. Les cours en présentiel auront lieu dans les locaux de la Faculté d'Orthophonie de l'Université de Bretagne Occidentale

Tarifs 2026/2027 :

- > Formation continue : 2500€
- Possibilité de prise en charge par le FIF-PL si vous êtes orthophoniste en libéral, nous contacter

[Téléchargez la fiche formation](#)

Conditions d'accès

Sur dossier

Infos pratiques

Service de la Formation Continue et de l'Alternance, Département Universitaire d'Orthophonie de Bretagne à

Contacts

Responsable pédagogique

BORDRON Anne

Contact administratif

Marion FICHEUX (Secrétariat)

fc.sante@univ-brest.fr

Tel. Tél. 02 98 01 64 69

Programme

Enseignements

Module 1 : le patient

- Démarche du partenariat de soin
 - Autodétermination et participation sociale
-

Module 2 : le contexte

- Histoire de la CAA
 - Modèles du handicap
 - Enjeu de l'inclusion
 - Cadre légal
 - Modalités de financement
-

Module 3 : l'expertise du clinicien

- Impacts fonctionnels des troubles développementaux et acquis pouvant justifier l'implémentation d'une CAA
- Accessibilité cognitive et aménagements propices à la participation
- Démarche systémique de CAA
- Posture d'orthophoniste en libéral ou en structure

- Introduction à la prise en soin à double paradigme
-

Module 4 : les données de la Recherche

- Méthodologie pour collecter des données probantes
- Lecture critique d'articles
- Veille scientifique
- État des lieux actuel de la Recherche en CAA

Évaluations

L'assiduité est obligatoire, elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

QCMs en ligne

Examens écrits

Rédaction et soutenance d'un mémoire

Dernière mise à jour le 21 mai 2026